



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2023/036

### OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023

**Nombre de Conseillers en exercice :** 45

**Nombre de Conseillers présents :** 26

**Nombre de Conseillers présents et représentés :** 38

**Quorum :** 23

**Date de convocation :** 17 mars 2023

**Date d'affichage de la convocation au siège :** 17 mars 2023

**Secrétaire de séance :** Valérie LAGARDE

**Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

*Séance en présentiel exclusivement*

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/036

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » - AFFECTATION  
DU RESULTAT 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** la délibération n°2022/070 du 29 mars 2022 relative au vote du budget Primitif du budget annexe « Aérodrome »,

**Vu** la délibération n°2023/029 relative à l'approbation du compte de gestion 2022 dudit budget,

**Vu** la délibération n°2023/033 relative à l'adoption du compte administratif 2022 dudit budget,

**Considérant**, la possibilité d'affecter de manière anticipée au budget annexe « Aérodrome » les résultats de l'exercice antérieur d'un même budget,

**Considérant**, que la reprise par anticipation du résultat excédentaire de la section d'exploitation, s'effectue en respectant les conditions posées par les textes en vigueur,

**Considérant**, que l'excédent de la section d'exploitation doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes,

**Considérant**, que le solde disponible peut être inscrit soit en section d'exploitation soit en section d'investissement,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Décide de l'affectation du résultat du budget annexe « Aérodrome » comme suit :

<b>Besoin réel de financement de la section d'investissement</b>	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	4 093,20€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 CA)	- 2 801,41€
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>1 291,79€</b>
Solde des restes à réaliser	
<b>Besoin réel de financement</b>	<b>1 291,79€</b>

<b>Résultat de la section d'exploitation</b>	
Résultat de l'exercice	36 387,89€
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	175 593,52€
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>211 981,41€</b>

<b>Affectation budgétaire 2023</b>		
	Dépenses	Recettes
002 Résultat d'exploitation reporté		211 981,41€
1068 Excédents d'exploitation capitalisés		
001 Résultat d'investissement reporté		1 291,79€

- Prévoit les crédits aux budgets afférents,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/036


**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » - AFFECTATION  
DU RESULTAT 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023**

---

Fait à Martillac, le 23 mars 2023



**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023\_036-DE

